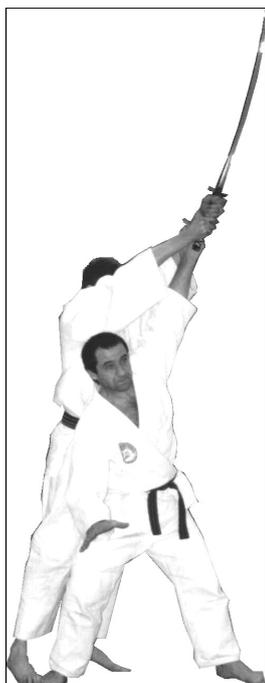
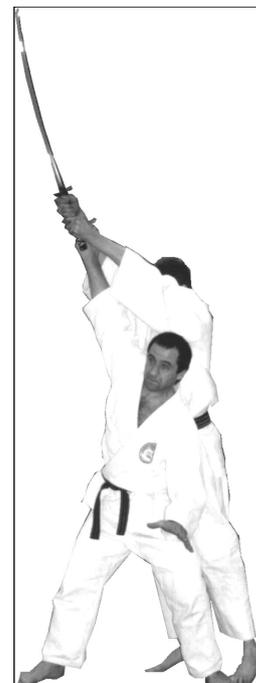




Centre Sportif et Culturel de Monthermé



Siège social et Dojo : 48, rue Louise Michel	08800 MONTHERME
Mr PEROCHE Nicolas (enseignant) 27, rue Edgard QUINET	08800 MONTHERME Tél. Fax : 03.24.29.79.67
Mr. JOLLY Guillaume (président) 18 rue Pasteur	08800 MONTHERME Tél : 06.45.26.09.82



CSAC Monthermé – JuJutsu Traditionnel

Le club de JuJutsu de Monthermé, ouvert depuis maintenant 38 ans, se porte à merveille.

Avec près de 80 pratiquants dont 40 ceintures noires qui suivent chaque semaine les cours de Nicolas PEROCHE dans divers créneaux horaires.

L'association est très active :

- Cérémonie des voeux en janvier
- Cérémonie d'attribution des ceintures noires en juin
- Participation à la buvette de la fête en aout
- Cours portes ouvertes en septembre
- Et des repas de nouvel an qui ont été organisés pendant plus de 10 ans

L'association est autonome pour ce qui est de l'entretien du Dojo et a tenu pendant toutes ces années à le rendre de plus en plus agréable et chaleureux pour tous les licenciés.

Il est d'ailleurs en projet, étant donné le nombre important de pratiquants présents pendant les cours, d'agrandir la surface de tapis afin de ne pas se retrouver bloqué par la surface légale.

La comptabilité se porte également très bien, avec un compte d'exploitation toujours équilibré en fin d'année.

Le club de Monthermé tient une place très importante au sein de l'AEJT, étant à l'origine de la création de nombreux clubs en Champagne Ardennes et Belgique. Il a été plusieurs fois organisateur de diverses manifestations régionales et internationales regroupant plusieurs centaines de pratiquants, participant ainsi à l'activité économique de la ville.

Association à but non lucratif selon la loi du 1^{er} juillet 1901 déclarée en préfecture de Charleville {n° de dossier 1/03181}
Club affilié à la Fédération Nationale Léo Lagrange

ALSH 2012

Mardi 31 juillet à 17 h devant le centre des Ecaillettes, certains enfants prennent pour la dernière fois le bus du départ alors que les autres sont attendus par leurs parents.

Les membres de l'équipe d'animation quittent le navire les uns après les autres, la plupart regrettant déjà cette vie de groupe et de partage, certes fatigante mais oh combien enrichissante.

L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement de la ville fermait ses portes à 17 h 05, ne laissant à son bord que le capitaine (le directeur) ainsi que les trois femmes de services déjà à la tâche afin de nettoyer le navire de la cale au pont.

Sur ce bateau, dont la navigation n'a pas toujours été de tout repos, 109 moussaillons se sont enrôlés pour une période de 18 jours. Le recrutement de 13 matelots et de 2 quartiers-maitres avait été nécessaire à l'encadrement des croisiéristes.

Le bâtiment permet un accueil sur plusieurs niveaux :

- la salle à manger, utilisé pour les repas et pour les soirées à thèmes,
- l'office, utilisée exclusivement par le traiteur,
- le salon, destinés aux enfants de 4 à 6 ans pour l'accueil du matin, le repas de midi et les veillées.
- la coursive A, où sont accueillis les enfants de 4 à 6 ans dans des salles d'activités, la salle de sieste ainsi la salle de lecture.
- la coursive B, réservé aux bureaux de l'équipe pédagogique et à l'animation des différents groupes de jeunes de 7 à 14 ans
- le pont vert en contre bas, où sont organisés les jeux de plein air et implantés les campings.

Le Centre poursuit plusieurs objectifs qui permettent à l'enfant d'évoluer, de grandir un peu plus chaque jour par :

- l'initiation de l'enfant au respect, à la politesse et au civisme, favoriser la citoyenneté,
- l'apprentissage du sens du partage et des responsabilités,
- la découverte de l'environnement.

L'équipe pédagogique a su mettre en place des activités qui ont permis de travailler autour des compétences citées ci-dessus, ce qui a sensibilisé les enfants aux efforts à fournir pour parcourir le long chemin qui les définira en tant que personnes adultes responsables et citoyennes.

Au-delà de ces principes fondamentaux, le maître mot est : VACANCES, car c'est avant tout ce que les enfants attendent d'un accueil de loisirs.

Un large choix d'activités a été proposé, alliant sorties en bus (piscine, équitation, ferme pédagogique, voyage du centre), activités sur la vallée (escalade, VTT, canoë, parcours d'orientation, ateliers vitrail, pétanque,...) et activités sur le centre (travaux manuels, olympiades, jeux sportifs, camping et veillées).

L'ensemble s'est déroulé avec succès avec un grand souci accordé à la sécurité.

Deux activités ont été prépondérantes :

- les séjours au Centre : 4 campings et 6 veillées, totalisant 12 nuits en accueillant une moyenne de 30 enfants par nuit,
- le voyage, sur deux jours différents et pour l'ensemble des inscrits, au Center Parc de l'Ailette dans l'Aisne) où les enfants se sont « éclatés », les petits comme les grands, aussi bien lors de la baignade que dans la promenade dans le parc où ils ont pu profiter des diverses activités sur les bords du lac.

Enfin, une kermesse a remplacé le spectacle habituel. Afin de donner une pointe d'originalité à la fête nous avons demandé à l'association gestionnaire du site de l'Abbaye de Laval Dieu, qui a accepté avec grand plaisir, de pouvoir utiliser ce lieu chargé d'histoire. Les animateurs ont relevé le défi en se transformant en dieux grecs, à la grande joie des enfants. Des stands de jeux étaient mis à leur disposition et la fin de la journée a été marquée par la venue de la troupe « les têtes en l'air » de Neufmanil. Les spectateurs avaient aussi la possibilité de griller du café à l'ancienne avec la participation des animateurs de la fête du café

Pour organiser le séjour, un nouvel adjoint a été recruté sur les deux et l'équipe des animateurs a été renouvelée à 85%, équipe qui s'est préparée lors de trois réunions préparatoires.

Trois personnes étaient responsables du nettoyage des salles, de la confection des piques niques et du service des repas. Le travail des trois agents a été effectué consciencieusement et avec bonne humeur et leur collaboration avec le service traiteur a été parfaite. Ajoutons aussi le concours des services techniques de la commune qui ont répondu à mes demandes avec célérité et compétences.

Pour terminer, je tiens à remercier la Municipalité pour la confiance qu'elle m'accorde et qui m'est indispensable pour mener ma mission à bien

Le directeur : David LEONARD

Bilan financier					
Dépenses			Recettes		
Services	3 131	6%	Participation des parents	10 374	21%
Alimentation	11 088	23%	Prestation de service CAF	6 858	14%
Fournitures diverses	3 170	7%	Conseil général	1 481	3%
Transport : ramassage, visites	3 393	7%	Municipalité	25 320	52%
Autres dépenses	261	1%	Chèque et passeport CAF	4 506	9%
Frais de personnel	27 496	57%			
Total	48 539	100%	Total	48 539	100%
Remarques :					
- 108 enfants ont été accueillis pendant 18 journées.					
- Pour chaque enfant, la dépense a été de 449 € pour la durée du séjour, soit 24,96 € par jour.					



Jumelage

Le 20 octobre dernier, une délégation de 46 participants, emmenée par la Municipalité et représentant l'ensemble des associations de la ville, s'est rendue à Prüm à l'occasion du 50^{ième} anniversaire du jumelage.

Cette manifestation a été l'occasion, pour le Maire, de rappeler l'engagement des anciens, Messieurs LEMAIRE René, Maire de Monthermé, et BENGER, Bourgmestre de Prüm, initiateurs et signataires du protocole liant nos deux villes, et de leurs successeurs, à s'engager résolument à construire, comme le souhaitait M. BENGER le 7 octobre 1962, «...un pont d'entente et d'amitié, de sincère confiance et de considération réciproque pour toujours entre le peuple français et le peuple allemand... ».

Madame Weinandy, Bourgmestre de Prüm, a souligné également le rôle fondamental joué par les présidents et représentants des associations qui ont voulu faire vivre cet échange tout au long de ces 50 années

Un arbre de l'amitié apporté par la délégation française a été planté en bordure d'une avenue de Prüm ; une plaque y rappellera l'engagement des habitants des deux villes à participer aux échanges et à les faire vivre. A cette occasion, M. Alain BERNARD, maire de Monthermé, a souligné l'importance que revêtait à ses yeux l'attribution du prix Nobel de la Paix à l'Europe, y voyant, entre autres choses, la reconnaissance des multiples et modestes actions de rapprochement des peuples au travers des jumelages entre villes.

Rendez-vous a été également pris, le 8 juin 2013, à Monthermé, pour y marquer également les 50 années du jumelage.



Embellissement de la Commune

Comme chaque année, la Municipalité a tenu à récompenser les personnes qui se sont inscrites dans l'opération fleurissement de la commune en les réunissant, le 24 octobre dernier autour du verre de l'amitié au cours duquel un modeste cadeau leur a été remis, ... une fleur évidemment.

Les particuliers jouent un rôle important pour l'attribution des « fleurs régionales ». Cette récompense est une reconnaissance du travail accompli par tous, habitants et services techniques de la Commune.

Pour participer à l'embellissement de la ville et voir son travail reconnu et récompensé, il suffit de s'inscrire en mairie, à l'Office de Tourisme ou à la Médiathèque.

Un grand merci à tous les habitants, inscrits ou non dans l'opération, qui fleurissent leur demeure.



Repas des Anciens.

Le 2 décembre dernier, le repas des Anciens a connu le succès habituel.

En effet, ils étaient 104 à se retrouver autour des tables, dressées dans la salle des fêtes par les membres des commissions à caractère social du Conseil Municipal et du Comité des Œuvres Sociales.

Le repas avait été préparé par un traiteur local qui s'est chargé du service, aidé en cela par une paire d'employées municipales.

Un orchestre assurait l'animation, permettant aux danseurs de se livrer à leur « sport » favori.

Quelques nouveaux venus avaient rejoint les habitués, assurant la relève toujours souhaitée. Rappelons à ce sujet que ce repas est ouvert aux habitants de la Commune âgés de 60 ans et plus.



Météorologie locale d'après les relevés quotidiens de M. Denis THILLOIS *

Année 2012

	Vent								Précipitations en mm		Températures en degrés C	
	N	NE	E	SE	S	SO	O	NO	Total	Moy.	Mini	Maxi
	Nombre de jours										Moyenne	
Janvier	4	2	1	3	0	3	7	11	177	5,7	2,5	7,7
Février	1	8	3	0	0	1	4	12	52	1,8	-3,2	4,3
Mars	7	6	4	1	3	1	0	9	47	1,5	2,5	15,7
Avril	3	3	1	4	2	9	4	4	189	6,3	3,6	13,8
Mai	4	4	4	8	3	1	4	3	81	2,6	9,3	21,0
Juin	0	1	1	4	4	14	3	3	147	5,1	10,8	20,8
Juillet	3	0	0	1	3	13	4	7	190	6,1	12,2	23,3
Août	0	0	0	2	0	18	6	5	30	1,0	15,1	25,6
Septembre	2	1	1	0	1	11	0	14	92	3,1	8,2	19,8
Octobre	3	1	3	6	1	8	4	5	159	5,1	6,9	15,6
Novembre	2	0	1	11	6	7	2	1	100	3,3	4,7	9,7
Décembre	3	1	0	10	4	6	2	5	214	6,9	2,5	7,3
Totaux	32	27	19	50	27	92	40	79	1478	***	***	***
Moyennes	*****								***	4,0	6,3	15,3

Rappel des résultats des enregistrements depuis 2000.

Moyennes	De 2000 à 2012 inclus		De 2003 à 2012 inclus		Année	Précipitations		Températures	
	Précipitations en mm		Températures en degrés C			Total	Moyenne	Moyenne à 8 h ou	
	Total	Moy.	Mini	Maxi				mini	maxi
Janvier	129	4,5	0,3	5,4	2000	1 145	3.1	10.8	
Février	99	3,8	-0,1	6,5	2001	1 394	3.8	10.0	
Mars	90	3,1	2,0	12,2	2002	1 544	4.2	***	
Avril	74	2,6	5,0	17,5	2003	1 052	2.9	7.6	16.9
Mai	85	2,9	8,9	20,9	2004	1 186	3.2	6.8	15.2
Juin	71	2,5	12,3	24,0	2005	882	2.4	7.0	15.7
Juillet	112	3,9	13,8	25,2	2006	1 304	3.6	7.1	15.9
Août	103	3,6	13,6	24,2	2007	1 620	4.4	6.6	16.3
Septembre	60	2,2	10,0	20,9	2008	1 347	3.7	6.3	15.1
Octobre	95	3,3	7,0	15,5	2009	1 254	3.4	5.9	15.8
Novembre	113	4,0	4,1	10,2	2010	1 110	3.0	5.0	13.2
Décembre	139	4.8	0.6	5.6	2011	1 039	2.8	6.2	16.7
					2012	1 478	4.0	6.3	15.3
					Moy.	1 171	3.2	*****	
					Moyennes depuis 2003			6.5	15.7

* **M. Denis THILLOIS** a décidé de « faire valoir ses droits à la retraite » de météorologiste local.

Depuis l'an 2000, jour après jour, il s'est astreint à effectuer les relevés météorologiques concernant le vent, les précipitations et les températures, donnant ainsi la matière d'une rubrique annuelle dans le CURIEUX BARAQUIN.

Qu'il soit ici chaleureusement remercié pour cette contribution.

Soyons assurés qu'il continuera à mettre ses nombreux talents au service de la communauté, notamment dans les jardins de l'Abbaye.

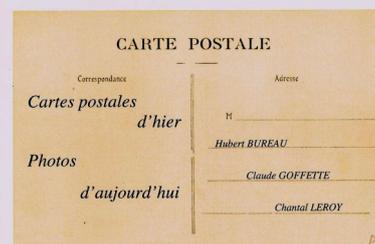
Son souhait de début d'année : qu'une relève se manifeste rapidement.

Au CREHLoM

Revue hors série du CREHLoM

Novembre 2012.

MONTHERME D'AUTREFOIS



Tarif : 15 €

CREHLoM - Cercle de Recherche et d'Etude sur l'Histoire Locale de Monthermé
Mairie de Monthermé - Place de la République - 08800 MONTHERME

**Cartes postales anciennes
Photos d'aujourd'hui**
Numéro hors série de la revue
MONTHERME D'AUTREFOIS
paru en novembre dernier
Regroupe
une soixantaine
de reproductions de
**cartes postales anciennes
de Monthermé,**
la plupart étant
accompagnées de la
même vue prise récemment.

En vente
dans les lieux de habituels.

Tarif : 15 €